

SEANCE DU 28 AVRIL 2014

Le vingt huit avril deux mille quatorze, à 20h45, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean Yves DAGES, Maire.

Présents : Mr DEYRIS Jean-Marie, Mr BELLON Vincent, Mr DARTIGUELONGUE Thierry, Mr DEGERT Sébastien, Mme BESNARD Virginia, Mme SKOROS Claudette, Mr ARTY Tony, Mr PEROTIN Christophe, Mme PLAZY Myriam, Mme LABORDE Séverine, Mme LABORDE Catherine, Mme LACAPE Céline, Mr DUFOURCQ Jérôme, Mr IMATTE Xavier.

BUDGETS PRIMITIFS 2014

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les Budgets Primitifs 2014 qui s'élèvent à :

BUDGET CCAS

- Section de Fonctionnement : 7 573 €

BUDGET ASSAINISSEMENT

- Section de Fonctionnement 69 464 €
- Section d'Investissement 42 791 €

BUDGET RAMASSAGE SCOLAIRE

- Section de Fonctionnement 11 166 €

BUDGET GENERAL

- Section de Fonctionnement 696 949 €
- Section d'Investissement 561 380 €

TRAVAUX CANTINE

Un point est fait par Mr DARTIGUELONGUE Thierry sur la réunion du 14 avril organisée avec le CAUE et la Commission Bâtiments. Une note pré-opérationnelle rédigée par le CAUE est diffusée au Conseil Municipal.

2 scénarios proposés agrandissement de 4 m ou agrandissement de 6 m de largeur.

Sur ces 2 possibilités, la solution d'agrandir sur une largeur de 4m en prolongeant le toit actuel est retenue.

Le CAUE aidera la Commune à rédiger le cahier des charges de consultation de l'architecte avec l'avis d'appel public à la concurrence.

SINISTRE ECOLE

Point sur la réunion du 15 avril par Myriam PLAZY.

- Salle de classe : devis réparation sol 3700 € + 159 € fourniture moquette proposition de l'expert de Mr DEGERT : 40 % pour BPR (chape), 40 % pour l'entreprise DEGERT et 20 % pour l'architecte

Il est convenu que Mme LEPARRE, architecte donne sa position avant le 15 Mai afin de nous permettre d'envisager les travaux de réparation au cours des vacances d'été

- Sas Salle de motricité : découpage d'un morceau du revêtement : présence d'humidité. Deux hypothèses soit l'eau est restée bloquée depuis la phase chantier ou infiltrations actives encore aujourd'hui

Il est décidé de procéder à des investigations complémentaires pour rechercher la cause de cette humidité. Nous attendons la décision du Cabinet ELS

INDEMNITE RECEVEUR MUNICIPAL

Mr le Maire propose au Conseil Municipal de reconduire à compter du 30 Mars l'indemnité de conseil attribuée au Receveur Municipal et ce pour ses services de mission, de conseil et d'assistance.

Accord est donné par le Conseil Municipal.

DON

Après échange avec Mr le Receveur, il s'avère que les tableaux reçus en don doivent être rentrés en comptabilité pour faire partie du patrimoine communal. Mr le Maire propose au Conseil Municipal d'inscrire en don au BP 2014 la somme de 20 000€ représentant la valeur de l'œuvre signée par Georgette DUPOUY exposée dans la salle du Conseil Municipal de notre mairie. Cette œuvre créée en 1976 répertoriée sous le n° 359 a été reçue par donation des conservateurs du Musée de Georgette DUPOUY.

Accord est donné par le Conseil Municipal pour l'inscription de ce don pour la somme de 20 000 € au BP2014, en Section d'investissement article 2161 en dépenses et 10251 en recettes.

SIETOM

Mme BESNARD et Mr IMATTE nous présentent la réforme de la collecte des ordures ménagères (une seule tournée par semaine sur toute la Commune) et nous indiquent que devront être mis en place 15 containers supplémentaires.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

L'article 1650-1 du Code Général des Impôts prévoit que dans chaque commune, il est institué une commission communale des Impôts Directs. La durée du mandat des membres de la Commission est la même que celle du mandat du Conseil Municipal.

Il est donc proposé à l'administration qui fera son choix une liste composée de 12 membres titulaires et 12 membres suppléants, à savoir :

TAXE HABITATION

Titulaires

Mme BATS Annie
Mr PREUILH Christian
Mme D'ANGELO Adrienne

Suppléants

Mr HOCMELLE Francis
Mr LATASTE Bernard
Mr SAINT-MARTIN Michel

TAXE FONCIERE PROPRIETES BATIES

Titulaires

Mr CASSEN Jean-Jacques
Mr TAUZIN Bernard
Mme LALANNE Marie-Thérèse

Suppléants

Mr LANUQUE Jean
Mr FATA José
Mme LAGEYRE Marie-Josée

TAXE FONCIERE PROPRIETES NON BATIES

Titulaires

Mr NAPIAS Francis
Mr GOUSSEBAIRE Jacques
Mr LAUGA Bernard

Suppléants

Mr LACROIX Pierre
Mr BASTIAT Bernard
Mr DEGERT Georges

COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES

Titulaires

Mr LABROUQUAIRE Guillaume
Mr RUSALEN Thierry
Mr LAGIERE Patrick

Suppléants

Mr LARRERE Jean-Claude
Mr BARBAS Claude
Mr LEGLISE Jean-Jacques

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de nommer une Commission d'appel d'offres. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal élit comme suit :

- | | |
|------------------------|-----------------------------|
| - Mr DEGERT Sébastien | - Mr DARTIGUELONGUE Thierry |
| - Mr DEYRIS Jean-Marie | - Mr ARTY Tony |
| - Mme SKOROS Claudette | - Mme PLAZY Myriam |

En tant que titulaires

En tant que suppléants

Mr le Maire sera Président de cette Commission.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Un point est fait par Mr ARTY Tony délégué de notre Commune de la réunion du 16 avril . Mr LAGROLA, Maire de GOOS a été élu Président de la Communauté de Communes. Il a été décidé la création de 7 postes de vice-présidents qui constitueront le bureau communautaire à savoir :Mr GAUGEACQ, Maire de CASSEN, Mme LABY-FAUTHOUX Maire de POYANNE, Mr BATS Maire de HINX, Mr DUPIN Maire de MONTFORT-EN-CHALOSSE, Mme LANUQUE Maire d'OZOURT, Mme DUGENE Maire Adjointe de GAMARDE les BAINS et Mr GIBIER Maire de GIBRET.

INFORMATIONS

Une nouvelle association ARTLANDES est venue rejoindre le FOYER. Elle organisera d'ailleurs une exposition dans notre salle des fêtes les 17 et 18 mai. L'assemblée générale du FOYER aura lieu le 4Juin.

Le CCAS se réunira le 9 mai à 20h30 pour préparer la fête des mères du SAMEDI 24 MAI.

Prochaine réunion du CONSEIL MUNICIPAL le 30 Mai à 20h45.

Un point est fait par Mme SKOROS Claudette sur la réunion tenue par la Gendarmerie de MONTFORT-EN-CHALOSSE : augmentation globale de la délinquance, maintien sur le terrain des actions de prévention.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la session close.

